

Refuser le classement des revues SHS

Sommaire du dossier (ordre chronologique inversé) :

1. *"Refuser le classement des revues"* par Sylvain Piron sur [revues_shs], 20.09.2008
2. *"Il faut refuser le classement des revues."* par Sabine Rommevaux
3. *"Y a-t-il une conscience à l'AERES ?"*, Sophie Basch, sur *Fabula.Org*, 20.09.2008
4. *"The State We're In" : le classement des revues par l'AERES"*, par C. Bouillaud sur Bouillaud's Weblog, 11.09.2008
5. *"Aeres - Revues science politique"* et *"Note sur le classement des revues de science politique par l'AERES"*, par J.L Briquet sur [ancmsp] 05.20.2008
6. *"La liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales"* sur *Aeres-evaluation.fr*, le 28.07.2008
7. *"Journals under Threat: A Joint Response from History of Science, Technology and Medicine Editors"* appel publié dans les revues signatrices puis sur SLU le 16.07.2008
8. *"Critères d'identification des chercheurs et enseignants-chercheurs "publiants""*
AERES 06.03.2008

-
1. **"Refuser le classement des revues"** par Sylvain Piron sur [revues_shs], 20.09.2008

Chers collègues,

Au cours de ces derniers mois, les procédures de classements des revues en catégories ABC, au niveau européen avec l'ERIH (European Reference Index for the Humanities) et en France avec celui que prépare l'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur), ont suscité des réactions en chaîne qui dénoncent autant les conditions dans lesquelles ces listes sont établies (le plus souvent de façon opaque et sur la base de critères incertains) que le principe même d'un tel classement dont les effets nocifs sont assez facilement prévisibles, dès lors qu'il est prévu d'employer une telle classification dans l'évaluation individuelle des chercheurs - la sinistre division entre "publiants" et "non-publiants" - qui déterminera les financements accordés aux équipes de recherche.

Des réflexions vigoureuses ont circulé ces derniers temps, en dernier lieu une lettre ouverte de Sophie Basch (Paris IV), intitulée "Y a-t-il une conscience à l'AERES ?" ; pour ceux qui ne l'auraient pas encore reçue, je la copie à la suite de ce message.

Ce matin même, Sabine Rommevaux, présidente de la Société française d'histoire des sciences et des techniques, a diffusé sur la liste Theuth (histoire et philosophie des sciences) un appel à emboîter le pas à la démarche des directeurs de revues anglaises d'histoire des sciences, techniques et médecine, qui demandent en bloc à être retirés des listes de l'ERIH. Je vous copie son message ci-dessous, et vous joins la

version définitive de l'appel "Journals under Threat".

Au point où en est la montée de l'indignation dans la communauté scientifique française, il me semble que le moment est venu d'une véritable mobilisation sur ce thème. Pour avoir la moindre efficacité, elle ne peut consister qu'à énoncer un refus collectif des responsables de revues scientifiques de figurer dans le classement de l'AERES. Mais puisque cette institution ne fait que reproduire à l'échelle nationale une démarche engagée à l'échelon européen, la démarche véritablement significative serait l'expression d'un refus, de la part des responsables de revues européennes, toutes disciplines confondues, de figurer sur la liste de l'ERIH.

Pour commencer, je propose à ceux d'entre vous qui partagent ce point de vue de me contacter, afin que nous rédigeons collectivement le texte bref et percutant d'un appel, énonçant un refus collectif de voir nos revues figurer sur ces listes (et j'inclus la mienne dans cette protestation, en raison même de son insignifiance et de son excessive spécialisation), et d'organiser sa diffusion rapide.

bien cordialement à tous,

Sylvain Piron
Maître de Conférences à l'EHESS
Rédacteur en chef de la revue électronique Oliviana. Mouvements et dissidences spirituels XIIIe- XVe siècles

Source : ----- Message original -----

Sujet : [revues_shs] Refuser le classement des revues.

Date : Sat, 20 Sep 2008 13:11:02 +0200

De : Sylvain Piron <sylvain.piron@ehess.fr> <<mailto:sylvain.piron@ehess.fr>>

Répondre à : revues_shs@cru.fr

Pour : revues_shs@cru.fr

2. "Il faut refuser le classement des revues." par Sabine Rommevaux

Une quarantaine de directeurs de revues d'histoire des sciences, des techniques ou de la médecine ont demandé à ce que leurs revues soient rayées de l'European Reference Index for Humanities (ERIH), établi par la Fondation européenne pour la science, index sur lequel s'appuie l'AERES pour constituer ses propres listes. Ces directeurs de revues, parmi les plus prestigieuses, presque toutes classées A ont dénoncé l'opacité, voire l'arbitraire avec lesquels cet index avait été établi. Une version non officielle de cette lettre avait été diffusée avant l'été sur Theuth. Robert Fox (directeur de Notes & Records of the Royal

Society), à l'initiative de la protestation, m'a autorisée à diffuser largement la dernière version de cette lettre. Je l'ai ainsi envoyée à un membre du conseil de l'AERES, qui l'a lu avec beaucoup d'intérêt et va la transmettre à ses collègues chargés de l'évaluation. Robert Fox souhaite aussi que de nouveaux directeurs de revues s'associent à cette protestation.

Je vous demande donc de diffuser largement cette missive.
Bien cordialement.

Sabine Rommevaux, Présidente de la Société française d'histoire des sciences et des techniques

Source : ----- Message original -----

Sujet : [revues_shs] Refuser le classement des revues.

Date : Sat, 20 Sep 2008 13:11:02 +0200

De : Sylvain Piron <sylvain.piron@ehess.fr> <<mailto:sylvain.piron@ehess.fr>>

Répondre à : revues_shs@cru.fr

Pour : revues_shs@cru.fr

3. "Y a-t-il une conscience à l'AERES ?", Sophie Basch, sur Fabula.Org, 20.09.2008

Depuis quelques mois, l'AERES, Agence gouvernementale chargée de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur, créée en 2006, s'efforce d'établir un classement qualitatif des revues en sciences humaines, sur le modèle des palmarès des sciences dures. Cette démarche a suscité une vive contestation Outre Manche : les philosophes des sciences britanniques ont dénoncé cette entreprise de standardisation dont ils démontent les fondements et les aboutissements (Journals under Threat : A Joint Response from HSTM Editors). Les directeurs de revues éminentes ont prié les rédacteurs de l'ERIH (European Reference Index for the Humanities) de retirer leurs publications d'un inventaire dont ils récuse la pertinence, achevant ainsi d'en infirmer la validité.

Les Français doivent leur emboîter le pas. Olivier Boulnois, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, s'est récemment exprimé sur ces classements dont le principe même lui paraît biaisé. Le seul moyen d'évaluer la qualité et le « rayonnement » (ce critère reste insaisissable) d'un article est de le lire, non de le classer en A, B ou C selon le support qui l'a accueilli. Les historiens, les philosophes et les littéraires ne passeraient pas tant d'heures dans les bibliothèques s'ils ne devaient dépouiller des revues anciennes, souvent obscures, à faible tirage, éditées en marge des dogmes dominants et qui ont néanmoins hébergé des contributions importantes. Le temps n'est pas un

facteur d'évaluation négligeable. Les classements réducteurs de l'ERIH et de l'AERES ne tiennent aucun compte de cette décantation : ils balisent non seulement la recherche du présent mais celle du futur. Le but de l'opération est simple : l'évaluation individuelle et collective (chercheurs et équipes de recherche) requiert des compétences spécifiques ; elle demande du temps et des moyens. Le classement des publications en trois catégories présente un inestimable avantage puisqu'il permet l'évaluation machinale. Il suffira à l'évaluateur de tourner la manivelle, comme le joueur d'orgue de barbarie lorsqu'il introduit les cartes de papier perforé dans un instrument qui n'a pas la prétention de produire de grande musique. Les historiens, les philosophes, les littéraires ne peuvent accepter cette orchestration. Mais le problème est aussi ailleurs. Le malaise règne à l'AERES. Déjà, inévitables, des bruits de marchandage circulent : si vous renoncez à rendre publiques vos récriminations, nous pourrions remonter de B en A telle revue que vous dirigez ou dont vous êtes le collaborateur régulier... La défaite de la pensée s'accompagne d'une abdication de la conscience, favorisée par l'anonymat : l'ERIH et l'AERES, dont le maître mot est la « transparence », ne publient pas les noms de ceux qui, discipline par discipline, ont constitué leurs listes. Qui fixe ce canon et qui en assume la responsabilité ? L'ineptie de la démarche a été suffisamment dénoncée ; peut-être n'a-t-on pas assez insisté sur la compromission qu'elle suppose.

Les commissions disciplinaires chargées de procéder aux classements sont constituées de chercheurs et d'universitaires chevronnés. Mais leur composition change au fil des réunions : beaucoup de ceux qui sont venus ne reviennent pas, bannis pour indiscipline ou volontairement exilés. L'atmosphère de ces assemblées est cordiale. La gêne est cependant patente : la pertinence de ces classements ne convainc personne. Des voix s'élèvent pour défendre une politique du moindre mal : puisque le Ministère impose l'établissement de ces listes, mieux vaut confier la sélection aux plus compétents (ceux qu'on a choisi de convoquer et qui ont répondu à la convocation). La rengaine est connue : « cette décision est mauvaise, mais elle sera encore pire si ce n'est pas nous qui l'appliquons ». Le raisonnement, qui éveille de mauvais souvenirs, est aussi vicieux que le principe même du classement : comment exécuter de basses œuvres sans se discréditer ? Ceux qui refusent le statut de petits fonctionnaires de la censure n'ont plus qu'à quitter les lieux. Car il n'y a pas de compromis, comme la suite le montrera : écrémage de plus en plus rapide à mesure que l'heure tourne ; élimination des revues publiées dans des lieux improbables comme Vilnius, Bergen, Ankara, Budapest ou Bratislava (qui a jamais entendu parler de ces publications ?), aux titres plus imprononçables encore que ceux des périodiques allemands, néerlandais ou italiens dont le comité écorche les syllabes – les revues anglaises ou américaines, A dans le classement de l'ERIH, sont rarement rétrogradées. À l'heure où la France s'inquiète du déclin de sa culture (mais diminue les crédits de ses Instituts de recherche à

l'étranger), ce mépris est particulièrement malvenu. L'AERES a-t-elle pensé à l'humiliation que ces listes imposeront à ceux qui, dans des régions lointaines et aux ressources souvent limitées, font l'effort de publier en français ou sur la France, chassées du tableau d'honneur sans autre forme de procès ? Nul n'est besoin d'un répertoire pour savoir qu'il est plus prestigieux de publier dans telle vénérable revue que dans un bulletin paroissial. Faut-il pour autant succomber à la manie du fichage et au démon de l'explicitation, aussi offensants qu'inutiles ? Le vrai provincialisme n'est pas où on le traque mais dans l'ignorance de l'étranger.

Quand tous ces arguments auront été avancés, voire admis, des voix s'élèveront pour rappeler un impératif : le regroupement des universités françaises en PRES (Pôles de recherche et d'enseignement supérieur), où les Facultés de sciences humaines ne bénéficieront plus de leur glorieux isolement. « Que répondre à l'incompréhension des collègues de médecine, de physique, de chimie, excédés par l'absence de critères objectifs de classement ? Nos disciplines sont vouées à la disparition dans ce contexte. » Mais c'est précisément alors qu'elles seraient laminées. Les sciences humaines ne sont pas exactes par définition. Elles ne sont pas pour autant dépourvues de rigueur mais aucune « objectivité » autre que l'honnêteté intellectuelle ne peut présider à leur évaluation. Il ne s'agit pas de s'abriter derrière une loi d'exception mais de partir de la réalité. L'honneur des humanités est la curiosité : le seul critère admissible est celui de la diversité et de la variété des publications.

Sophie Basch

Professeur de littérature française à l'université Paris IV-Sorbonne,
membre de l'IUF

Source : **MailScanner warning: numerical links are often malicious:**

http://209.85.129.104/search?q=cache:Yb_7FwX9ZIMJ:www.fabula.org/actualites/article25688.php+Y+a-t-il+une+conscience+%C3%A0+l%E2%80%99AERES&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&client=firefox-a
<http://209.85.129.104/search?q=cache:Yb_7FwX9ZIMJ:www.fabula.org/actualites/article25688.php+Y+a-t-il+une+conscience+%C3%A0+l%E2%80%99AERES&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr&client=firefox-a>

4. **"The State We're In" : le classement des revues par l'AERES**", par C. Bouillaud sur *Bouillaud's Weblog*, 11.09.2008
11 septembre 2008

Jean-Louis Briquet (par ailleurs une vieille connaissance que je salue bien amicalement s'il vient à me lire ici) en tant que Délégué scientifique adjoint Aeres pour la science politique, a fait passer sur la liste de l'ANCMSP le 5 septembre 2008 une anticipation du

classement par l'AERES des revues de science politique et une explication des critères retenus pour opérer ce classement en A, B, et C. Ce classement des revues doit ensuite servir à évaluer pour chaque laboratoire et pour chaque individu son niveau d'*excellence*. Un laboratoire qui contient beaucoup de "publiants" (néologisme de la novlangue administrative) dans des revues de rang A sera bien évalué, et celui qui ne contiendrait que des "publiants" dans des revues de rang B et C serait condamné à terme. Au niveau individuel, cette grille devrait aussi déterminer à terme les carrières à venir de chacun. Les non-"publiants" ne sont eux même pas à évoquer : ils seront sans doute éradiqués comme les parasites qu'ils sont. D'après ce que dit Jean-Louis Briquet, pas plus de 25% des revues évaluées par l'Aeres dans chaque champ disciplinaire ne doit être classé en A.

Je voudrais d'abord réagir sur le principe même d'un classement établi des revues, des Universités, des personnes. Cette tendance existe depuis fort longtemps - après tout, un Jean-Jacques Rousseau n'a-t-il pas percé dans la vie intellectuelle de son temps grâce à des concours de ce genre? La remise de prix d'excellence est une banalité du monde académique depuis trois siècles au moins. Simplement nous sommes dans une phase ultérieure de "rationalisation" du classement. Nous y ajoutons en plus cette dose de cruauté qui semble venir du monde des entreprises : 25% des revues en A pas plus, cela m'a fait penser à ces notations du personnel dont la presse avait parlé il y a quelques années chez IBM qui entraînait une obligation pour les cadres de trouver parmi leurs subordonnés des faibles dont se débarrasser. Il y a ainsi quelque chose aussi comme un jeu d'élimination (des "tournois successifs" comme disent joliment les économistes) qu'on organise ainsi, ou pour être plus populaire, un style de pensée semblable à celui du "Maillon faible". Il ne suffit pas d'être correct, il faut être dans les 25% des meilleurs, voire "le meilleur". Et il n'en restera qu'un. En réalité, nous sommes ici dans du pur Spencer, dans du "darwinisme social" appliqué à la science. Nous n'osons certes plus théoriser comme Spencer en son temps l'élimination pure et simple du plus faible, nous nous contentons de faire l'éloge de l'innovation socialement et économiquement utile à tous (en principe) apporté par le plus fort - avec le thème de l'*excellence* créatrice de richesses. Ce genre de classement casse donc bien sûr le mythe de la "communauté scientifique" pour bien mettre en lumière la "rat race" en cours en son sein à chaque instant. Dans le fond, cela veut dire que les principes moraux (le grand mot!) qui devraient mouvoir un scientifique ne sont pas différents de celui d'un gestionnaire d'un fonds collectif de placement (une SICAV par exemple) : il faut être parmi les meilleurs en fonction d'une performance mesurable objectivement. Je pense qu'il peut y avoir là une contradiction forte avec la motivation première qui incite des jeunes à se lancer dans un doctorat en sciences humaines. Celle-ci me semble souvent fondé d'abord sur une interrogation personnelle sur un point de la réalité, et encore pire sur un goût (altruiste) de la transmission du savoir. Grâce à la mise en lumière de ces classements, par une agence comme l'Aeres, qui n'est que la version française d'un phénomène mondial, les jeunes doctorants sont désormais prévenus : il ne vous suffira pas d'être bon, ni même très bon comme vous l'êtes souvent, il vous faudra avoir un esprit de compétition digne d'un tennisman face au classement ATP. J'ajouterais une considération plus philosophique si l'on veut : je me demande comment le monde académique (en sciences sociales) peut-il concilier des pratiques darwiniennes en son sein avec une certaine tendance (kantienne) à faire l'éloge de l'égalité entre les

hommes, ou à s'inquiéter (pour la société) de l'égal "respect" dû à chacun? Des sciences sociales régies par de tels principes internes de compétition peuvent-elles être qualifiées d'humanistes? Ne devraient-elles pas réhabiliter ce cher Spencer, et affirmer clairement l'inégalité naturelle entre les hommes?

Une fois rappelé tout ce doit à l'esprit du "darwinisme social" ce genre de classement, on peut aussi s'interroger sur ses effets à terme sur la production scientifique de notre discipline. Il devient évident qu'un jeune impétrant doit chercher à tout prix à publier dans une revue classée en A, doit accepter de publier faute de mieux dans une revue classée en B, et doit refuser comme une insulte et une perte de temps préjudiciable à sa carrière de publier dans une revue classée en C. (Significativement, Jean-Louis Briquet ne reproduit même pas la liste des revues classées en C dans son mail...) En dehors de la soumission aux puissances établies que cela implique, cela veut surtout dire qu'une approche vraiment innovante pourrait avoir quelques difficultés à s'imposer. En effet, un groupe de doctorants ou de jeunes docteurs qui s'apercevraient qu'ils ont quelque chose à dire qui n'est pas audible par les comités de lecture des revues classées en A n'auraient guère intérêt à publier dans les revues classées en B ou C, et encore moins dans une revue nouvelle qu'ils créeraient, puisqu'elle ne leur apporterait que peu de "points de vie" pour leur carrière. Bref, un tel classement fige la situation, sauf si on suppose que les comités de lecture des revues classées en A sont parfaitement ouverts aux innovations proposées par les jeunes. La situation n'est certes pas complètement figée, une revue peut monter en A ou une autre descendre en B ou C, mais le premier classement aura sans doute un fort effet d'hystérèse. (Je ne compte pas ici l'effet éventuel de découragement sur les comités de rédaction des revues classées en B ou en C, à leur sens injustement, face un revue classée en A). Il est bien sûr ironique que ce classement soit annoncé aux jeunes lecteurs de la liste de l'ANCMSP par un chercheur qui lui-même fut l'une des personnes clés de l'ouverture de la discipline à de nouvelles approches dans les années 1980-90 à travers la création de *Politix*.

Dernier point (à mon sens le moins important) : le choix des revues mises en A. La *RFSP* participe au premier rang, si j'ose dire "de droit". Il est facile de constater une représentation significative de la "sociohistoire du politique" avec deux revues : *Politix* et *Genèse*. Comme le dit Jean-Louis Briquet, pour le reste, il s'agit essentiellement du choix de la revue "majeure" dans chaque sous-champ disciplinaire (*Critique internationale* pour les RI, *Raisons politiques* pour la théorie politique, *PMP* pour les politiques publiques). *Politique africaine* est classée en A pour des raisons liées à une autre discipline. Tous les relégués en B auront sans doute quelques raisons de se plaindre, et, franchement, l'écart de contenu entre ce qui est classé en A et en B ne me saute pas aux yeux si je raisonne article par article. Du point de vue de l'innovation, je doute par exemple que *PMP* soit vraiment une revue importante, elle est sans doute centrale par son réseau social, mais un article important en politiques publiques (cf. les bibliographies des manuels sur ce point) sera plutôt publié dans la *RFSP*. La distinction entre revues classées en A et en B (je ne connais pas celles classées en C) me paraît surtout statutaire, et elle ne traduit de fait que l'état actuel des luttes au sein des divers sous-champs qui structurent la discipline. On dispose là en effet une belle objectivation des luttes de classement comme dirait P. Bourdieu qui structurent le champ, mais pas d'une boussole fiable pour savoir où lire ce qu'il y aurait d'intéressant à lire si on est à

l'affût d'une nouveauté significative. On pourrait enfin noter que cette objectivation souligne bien un écart entre la science politique française et la science politique internationale : de ce point de vue, *Politix* et *Genèse* devraient se trouver en B ou même C, et inversement la *RIPC* et peut-être *Pôle Sud* en A, et, si j'ose me moquer, *PMP* en D... On devrait aussi voir apparaître dans le classement les revues anglophones sur la France, étrangement absentes du classement. De toute façon, chacun aura son classement personnel en fonction de ses intérêts de recherche, de ses goûts éditoriaux, de ses croyances sur ce que doit apporter un article en science politique, de son histoire de publication (ou de non-publication) dans telle ou telle revue. Face à un tel classement, chacun est simplement ramené à sa place objective au sein du champ.

En somme, nous savons désormais "the State We're In".

Source : <http://bouillaud.wordpress.com/2008/09/11/the-state-were-in-le-classement-des-revues-par-laeres/>

4. "Aeres - Revues science politique" et "Note sur le classement des revues de science politique par l'AERES", par Jean-Louis Briquet (AERES) sur [ancmsp] le 05 septembre 2008

Bonjour, ci-dessous une note précisant la manière dont a été établie la liste des revues de science politique par l'Aeres.

A noter que cette liste n'a pas encore été intégrée à la liste générale des revues scientifiques SHS publiée sur le site de l'Aeres (<http://www.aeres-evaluation.fr/La-liste-des-revues-scientifiques>) et qu'elle le sera très vite (dans le courant de la semaine prochaine).

A noter également que chaque direction scientifique disciplinaire à l'intérieur des SHS a procédé à son propre classement et que, quand une revue est évaluée par plusieurs disciplines, c'est la note la plus haute qui lui est attribuée. Le classement tel qu'il apparaît actuellement sur la liste générale des revues SHS sera donc modifié selon ce principe.

Cordialement

Jean-Louis Briquet
Délégué scientifique adjoint Aeres
Science politique

NOTE SUR LE CLASSEMENT DES REVUES DE SCIENCE POLITIQUE PAR L'AERES

L'Aeres a souhaité disposer d'une liste de revues scientifiques SHS classées en A, B et

C. Cette liste servira aux experts pour l'évaluation des unités (taux de « publiants » et production scientifique globale). Les délégations scientifiques concernées ont été chargées d'élaborer une liste pour la (ou les) discipline(s) de leur ressort. Une "liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales" a été publiée sur le site de l'Aeres fin juillet 2008 (<http://www.aeres-evaluation.fr/La-liste-des-revues-scientifiques>), regroupant les diverses listes disciplinaires. Lorsqu'une revue a été examinée par plusieurs disciplines, c'est le classement le plus élevé qui a été retenu.

Important : La liste des revues de science politique n'a pas encore été intégrée (4 septembre 2008) à la "liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales". Elle le sera dans la première quinzaine du mois de septembre.

Procédure suivie pour le classement des revues de science politique

Un groupe de travail a été constitué, composé de : 2 représentants de l'Aeres ; 2 représentants du CNU section 04 ; 2 représentants de la section 40 du Comité national du CNRS ; 2 représentants de l'AFSP ; 2 présidents de comités de visite Aeres. Les principales institutions et associations disciplinaires ont donc été parties prenantes de l'élaboration du classement.

Le classement a été, pour le moment, limité aux revues françaises appartenant strictement à la science politique. Un groupe de travail sera mis en place cette année afin de disposer d'un panorama plus précis des revues non françaises (anglophones et non anglophones) dans lesquelles sont amenés à publier les politistes français. Dans l'attente, les experts sont invités à se référer aux classements internationaux, en particulier celui du Web of Science ou l'ERIH. En ce qui concerne les revues d'autres disciplines dans lesquelles publient fréquemment les chercheurs et enseignants-chercheurs en science politique (sociologie, histoire, anthropologie, droit, etc.), ce sont les classements établis dans ces autres disciplines (et donc ceux de la liste générale SHS) qui seront utilisés.

Une liste de revues a été soumise au groupe de travail, composée des revues de science politique de la liste des revues SHS établie cette année par le CNRS (ont été ajoutées certaines revues n'apparaissant pas sur cette liste, mais dans lesquelles les politistes évalués par la section 40 du comité national du CNRS ont publié au cours des deux dernières années). Les membres du groupe ont attribué une note à chacune des revues, selon les critères suivants :

A : Revue généraliste de tout premier plan dans la discipline et revues spécialisées de tout premier plan dans leur domaine

B : Revues généralistes et spécialisées importantes

C : Revues de second rang ou revues non scientifiques (vulgarisation, etc.)

Remarques

Il a été jugé préférable d'utiliser les critères ci-dessus plutôt que les seuls critères de visibilité internationale (cf. European Science Foundation : European Reference Index

for Humanities), cela pour la raison principale que très peu de revues françaises pourraient être classées selon ces derniers critères et qu'il serait alors impossible de réaliser une évaluation raisonnable de la production scientifique effective des politistes français.

Il a été décidé de ne classer les revues que en A et en B. Il s'agit d'individualiser un noyau de revues scientifiques de la discipline, qui seront considérées de manière égale (que leur note soit A ou B) pour le calcul des "publiants" lors de l'évaluation des unités de recherche par l'Aeres.

Le classement est susceptible d'évoluer et sera réexaminé chaque année. Un forum sera bientôt créé sur le site Internet de l'Aeres, pour recevoir toute remarque, réaction, contestation, etc., concernant cette liste.

Liste des revues de science politique Aeres

Le classement a été établi à partir des notes attribuées par les membres du groupe de travail et discuté collectivement lors d'une réunion de ce groupe le 24 juin 2008. Au cours de la discussion, la direction de l'Aeres a rappelé que, d'un point de vue général pour toutes les disciplines, les revues classées en A ne devaient pas excéder 25% du total. Nous avons dès lors été amené à effectuer en réunion une certaine reventilation à partir de l'optique suivante : ont été classées A les deux revues les plus généralistes (Revue française de science politique, Politix) ainsi qu'une revue centrale dans chacun des domaines de la science politique (Critique internationale pour les relations internationales, Genèses pour la sociologie politique, Politique et management public pour les politiques publiques, Raisons politiques pour la pensée politique). La revue Politique africaine ayant déjà été classée A sur la liste anthropologie/ethnologie, c'est ce classement qui a été adopté.

Revue classées A

Critique internationale
Genèses
Politique africaine
Politique et management public
Politix
Raisons politiques
Revue française de science politique

Revue classées B

Cemoti
Communications
Cultures et conflits
Droit et société
Lien social et politique

Lusotopie
Mots
Pôle sud
Politique européenne
Pouvoirs
Problèmes d'Amérique latine
Quaderni
Réseaux
Revue d'études comparées Est Ouest
Revue d'étude méditerranéenne et des mondes musulmans
Revue française d'administration publique
Revue française des affaires sociales
Revue internationale de politique comparée

(4 septembre 2008)

Source : ----- Message original -----
Sujet : [ancmsp] Aeres - Revues science politique
Date : Fri, 05 Sep 2008 14:15:31 +0200
De : Jean-Louis Briquet <briquet@ceri-sciences-po.org> <<mailto:briquet@ceri-sciences-po.org>>
Pour : listancmsp@lists.apinc.org

5. **La liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales** sur Aeres-evaluation.fr, le 28.07.2008

La liste des revues scientifiques du domaine des sciences humaines et sociales indique pour chacune son champ disciplinaire et, le cas échéant, son niveau d'audience. On y accède en cliquant sur l'initiale du nom de la revue (liste générale) ou sur le libellé qui ouvre également une notice explicative et une liste par champ disciplinaire. Les listes ont été établies pour chaque champ par des comités d'experts comprenant des représentants des instances d'évaluation de la recherche et d'associations ou sociétés savantes, ainsi que des documentalistes. La liste constitue une aide à l'évaluation de la production des unités de recherche, au sein des comités organisés par l'AERES. Dans l'ensemble, la classification A, B, C correspond à l'étendue du rayonnement des revues. Un forum de discussion ouvert pour chaque champ permettra d'adresser des remarques ou des recommandations. La liste sera actualisée.

N.B1 : l'AERES remercie toutes les personnes ayant contribué à établir ces listes, ainsi que le CNRS et l'ERIH de la Fondation Européenne pour la Science pour avoir mis à sa disposition des listes déjà recensées par ces organismes.

NB2 : Pour déterminer le nombre de publiants dans un laboratoire, les revues ici classées A et B sont considérées comme des « publications de rang A » au même titre que d'autres formes de production scientifique (voir la note relative aux publiants sur le site de l'AERES, section 2).

Lire le classement : <http://www.aeres-evaluation.fr/La-liste-des-revues-scientifiques>

Source : <http://www.aeres-evaluation.fr/La-liste-des-revues-scientifiques>

6. "Journals under Threat: A Joint Response from History of Science, Technology and Medicine Editors" appel publié dans les revues signatrices puis sur SLU le 16.07.2008

We live in an age of metrics. All around us, things are being standardized, quantified, measured. Scholars concerned with the work of science and technology must regard this as a fascinating and crucial practical, cultural and intellectual phenomenon. Analysis of the roots and meaning of metrics and metrology has been a preoccupation of much of the best work in our field for the past quarter century at least. As practitioners of the interconnected disciplines that make up the field of science studies we understand how significant, contingent and uncertain can be the process of rendering nature and society in grades, classes and numbers.

We now confront a situation in which our own research work is being subjected to putatively precise accountancy by arbitrary and unaccountable agencies. Some may already be aware of the proposed European Reference Index for the Humanities (ERIH), an initiative originating with the European Science Foundation. The ERIH is an attempt to grade journals in the humanities – including “history and philosophy of science”. The initiative proposes a league table of academic journals, with premier, second and third divisions. According to the European Science Foundation, ERIH “aims initially to identify, and gain more visibility for, top-quality European Humanities research published in academic journals in, potentially, all European languages”. It is hoped “that ERIH will form the backbone of a fully-fledged research information system for the Humanities”. What is meant, however, is that ERIH will provide funding bodies and other agencies in Europe and elsewhere with an allegedly exact measure of research quality. In short, if research is published in a premier league journal it will be recognized as first rate; if it appears somewhere in the lower divisions, it will be rated (and not funded) accordingly.

This initiative is entirely defective in conception and execution. Consider the major issues of accountability and transparency. The process of producing the graded list of journals in science studies was overseen by a committee of four (the membership is currently listed at <http://www.esf.org/research-areas/humanities/researchinfrastructures-including-erih/erih-governance-and-panels/erih-expert-panels.html>).

This committee cannot be considered representative. It was not selected in consultation with any of the various disciplinary organizations that currently represent our field such as the European Association for the History of Medicine and Health, the Society for the Social History of Medicine, the British Society for the History of Science, the History of Science Society, the Philosophy of Science Association, the Society for the History of Technology or the Society for Social Studies of Science. Journal editors were only belatedly informed of the process and its relevant criteria or asked to provide any information regarding their publications. No indication has been

given of the means through which the list was compiled; nor how it might be maintained in the future.

The ERIH depends on a fundamental misunderstanding of conduct and publication of research in our field, and in the humanities in general. Journals' quality cannot be separated from their contents and their review processes. Great research may be published anywhere and in any language. Truly ground-breaking work may be more likely to appear from marginal, dissident or unexpected sources, rather than from a well-established and entrenched mainstream. Our journals are various, heterogeneous and distinct. Some are aimed at a broad, general and international readership, others are more specialized in their content and implied audience. Their scope and readership say nothing about the quality of their intellectual content. The ERIH, on the other hand, confuses internationality with quality in a way that is particularly prejudicial to specialist and non-English language journals. In a recent report, the British Academy, with judicious understatement, concludes that "the European Reference Index for the Humanities as presently conceived does not represent a reliable way in which metrics of peer-reviewed publications can be constructed" (Peer Review: the Challenges for the Humanities and Social Sciences, September 2007: <http://www.britac.ac.uk/reports/peer-review>). Such exercises as ERIH can become self-fulfilling prophecies. If such measures as ERIH are adopted as metrics by funding and other agencies, then many in our field will conclude that they have little choice other than to limit their publications to journals in the premier division. We will sustain fewer journals, much less diversity and impoverish our discipline.

Along with many others in our field, this Journal has concluded that we want no part of this dangerous and misguided exercise. This joint Editorial is being published in journals across the fields of history of science and science studies as an expression of our collective dissent and our refusal to allow our field to be managed and appraised in this fashion. We have asked the compilers of the ERIH to remove our journals' titles from their lists.

Hanne Andersen (Centaurus)
Roger Ariew & Moti Feingold (Perspectives on Science)
A. K. Bag (Indian Journal of History of Science)
June Barrow-Green & Benno van Dalen (Historia mathematica)
Keith Benson (History and Philosophy of the Life Sciences)
Marco Beretta (Nuncius)
Michel Blay (Revue d'Histoire des Sciences)
Cornelius Borck (Berichte zur Wissenschaftsgeschichte)
Geof Bowker and Susan Leigh Star (Science, Technology and Human Values)
Massimo Bucciantini & Michele Camerota (Galilaeana: Journal of Galilean Studies)
Jed Buchwald and Jeremy Gray (Archive for History of Exact Sciences)
Vincenzo Cappelletti & Guido Cimino (Physis)
Roger Cline (International Journal for the History of Engineering & Technology)
Stephen Clucas & Stephen Gaukroger (Intellectual History Review)
Hal Cook & Anne Hardy (Medical History)

Leo Corry, Alexandre Métraux & Jürgen Renn (Science in Context)
D.Diecks & J.Uffink (Studies in History and Philosophy of Modern Physics)
Brian Dolan & Bill Luckin (Social History of Medicine)
Hilmar Duerbeck & Wayne Orchiston (Journal of Astronomical History & Heritage)
Moritz Epple, Mikael Hård, Hans-Jörg Rheinberger & Volker Roelcke (NTM:
Zeitschrift für Geschichte der Wissenschaften, Technik und Medizin)
Steven French (Metascience)
Willem Hackmann (Bulletin of the Scientific Instrument Society)
Bosse Holmqvist (Lychnos)
Paul Farber (Journal of the History of Biology)
Mary Fissell & Randall Packard (Bulletin of the History of Medicine)
Robert Fox (Notes & Records of the Royal Society)
Jim Good (History of the Human Sciences)
Michael Hoskin (Journal for the History of Astronomy)
Ian Inkster (History of Technology)
Marina Frasca Spada (Studies in History and Philosophy of Science)
Nick Jardine (Studies in History and Philosophy of Biological and Biomedical
Sciences)
Trevor Levere (Annals of Science)
Bernard Lightman (Isis)
Christoph Lüthy (Early Science and Medicine)
Michael Lynch (Social Studies of Science)
Stephen McCluskey & Clive Ruggles (Archaeoastronomy: the Journal of Astronomy in
Culture)
Peter Morris (Ambix)
E. Charles Nelson (Archives of Natural History)
Ian Nicholson (Journal of the History of the Behavioural Sciences)
Iwan Rhys Morus (History of Science)
John Rigden & Roger H Stuewer (Physics in Perspective)
Simon Schaffer (British Journal for the History of Science)
Paul Unschuld (Sudhoffs Archiv)
Peter Weingart (Minerva)
Stefan Zamecki (Kwartalnik Historii Nauki i Techniki)

Source : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article591>

9. "Critères d'identification des chercheurs et enseignants-chercheurs "publiants" ",
AERES 06.03.2008

Doc d'origine en PDF : [http://www.aeres-
evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Publiants.pdf](http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Publiants.pdf)

*L'activité d'une unité de recherche fait l'objet d'une appréciation qualitative, fondée
principalement sur l'évaluation par les pairs, complétée par un certain nombre
d'indicateurs aussi objectifs que possible. A l'estimation globale de la qualité de la*

production scientifique et du rayonnement d'un laboratoire, s'ajoute la prise en considération de l'organisation et de la répartition des travaux entre ses membres. L'un des indicateurs est une estimation de la proportion des chercheurs et enseignants-chercheurs "publiants".

Est considéré comme chercheur ou enseignant-chercheur « publiant », celui qui, dans le cadre d'un contrat quadriennal, satisfait à un nombre minimal de « publications ». Ce nombre est à pondérer en fonction du contexte défini par sa situation dans la carrière et son engagement dans des tâches d'intérêt collectif pour la recherche. La mesure chiffrée de cette production est complétée par d'autres indicateurs tels que : le rayonnement scientifique (la possibilité de sa mesure à partir du nombre total de citations des travaux, ou d'indices comme le facteur H, sera testée au fur et à mesure que seront constituées des bases bibliométriques pertinentes pour les différents domaines, notamment celles incluant les ouvrages en SHS), la participation active à des réseaux et programmes nationaux et internationaux, la prise de risque dans la recherche (notamment aux interfaces disciplinaires), l'ouverture vers le monde de la demande sociale, les responsabilités dans la gestion de la recherche (nationales, internationales) ou dans la publication de revues (rédacteur en chef) ou de collections internationales (directeur), l'investissement dans la diffusion de la culture scientifique, la recherche appliquée ou l'expertise.

Le poids relatif des différents types de "publication" est propre à chaque discipline. Les appréciations de chaque support de publication scientifique et des formes de contribution à la recherche sont différenciées en fonction des pratiques de chaque communauté disciplinaire. Un chercheur ou un enseignant-chercheur est considéré comme publiant si sa production scientifique de rang A est au moins égale en quatre ans à celle apparaissant dans le tableau suivant :

Secteur Chercheur Enseignant-Chercheur
Mathématiques 2
2

Physique, Chimie, Sciences de la Terre et de l'Univers 4
2

Sciences pour l'Ingénieur, Sciences et Technologies
de l'Information et de la Communication 3
2

Sciences du Vivant 4
2

Sciences de l'Homme et de la Société 4
2

Remarque : Un enseignant-chercheur est considéré ici sous cette appellation s'il

satisfait à ses obligations statutaires d'enseignement. La même remarque s'applique à tous les personnels ayant des obligations statutaires de service (exemple les tâches d'observation du corps des astronomes et physiciens).

Est considéré comme une production scientifique de rang A :

- une publication dans une revue internationale avec comité de lecture (ou une revue considérée

comme de très bon niveau par la communauté dans certaines disciplines),

- un chapitre d'ouvrage ou un ouvrage de recherche reconnu internationalement (ou de portée

nationale en SHS),

- pour le secteur STIC ou SHS, un article long dans un congrès international à comité de sélection

considéré comme sélectif par la communauté,

- pour le secteur SHS, la constitution de bases de données accessibles ou de corpus de référence, les

éditions critiques

- un brevet déposé à l'international.

Il est clair que la participation à des colloques est un indice de l'activité scientifique mais la très grande

variabilité qualitative de l'évaluation des actes des colloques ne permet pas de les

retenir comme élément

pertinent d'appréciation.

Quelques remarques permettant de tenir compte du domaine et du contexte :

1) Dans le secteur Mathématiques, les directions de thèses peuvent, dans certains cas, être prises en compte dans l'appréciation de la production scientifique du chercheur.

2) Dans le secteur des Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement, l'AERES est sensible à la notion de prise de risque dans la recherche, et analysera chaque cas ne répondant pas aux critères. Ainsi, alors que trois publications dans des journaux d'impact moyen suffisent pour une activité standard, une publication dans Nature, Cell ou Science va suffire à cataloguer le chercheur ou enseignant-chercheur comme publiant. De même la place en premier auteur dans un journal d'audience importante (J. Biol. Chem., Nature, Science, EMBO J., ...) peut suffire à classer le chercheur ou l'enseignant-chercheur comme publiant.

3) Pour tenir compte de la diversité des publications dans le secteur SHS, la liste ci-dessous donne à titre indicatif des équivalences possibles de publications, selon les disciplines:

— Un article dans une revue à comité de lecture (ou considérée comme de très bon niveau par la communauté) est évalué selon la difficulté d'accès à la publication et le nombre des co-auteurs. Ce type de revues implique une procédure explicite de sélection et de révision des articles; n'entreront dans ce décompte que les revues de portée internationale ou nationale ; une liste établie avec le concours de la communauté scientifique, comportant, lorsqu'un consensus peut être construit, une classification en

trois catégories (internationales, nationales et locales ou professionnelles) sera affichée et révisable. Les articles publiés dans des revues locales ou professionnelles sont comptabilisés, tantôt au titre de la recherche, tantôt au titre de la diffusion de la culture scientifique ou de la valorisation selon les disciplines.

— Un bon ouvrage scientifique de recherche ou d'érudition est une publication de rang A (les éditions critiques, les manuels, traités, précis, essais, compilations sont appréciés au cas par cas). La direction d'ouvrages collectifs est comptabilisée dans les disciplines où elle est une forme de production essentielle.

— Une communication à un colloque ou un congrès ne peut pas être comptée deux fois si elle est publiée par ailleurs.

4) La valorisation des résultats de recherche comme par exemple le dépôt de brevets, le développement ou la diffusion de logiciels, l'appartenance active à des laboratoires communs public-industriel, la participation à la création d'entreprises seront prises en compte.

5) Les prises de responsabilités scientifiques ou administratives importantes peuvent compenser une production scientifique modeste.

6) Pour les collègues récemment nommés, il faut bien sûr considérer la date de nomination pour apprécier la production scientifique.

Source : http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Publiants.pdf

--

Ce message a été vérifié par MailScanner <<http://www.mailscanner.info/>> pour des virus ou des polluriels et rien de suspect n'a été trouvé.

[Diffparis1]: forum de la communauté universitaire de Paris 1 ouvert à tous les personnels, étudiants et partenaires de l'Université Paris 1 - 2114 abonnés à ce jour - Tous les abonnés peuvent poster - La liste n'est plus modérée, pour les abonnés, depuis le 2 avril 2008 (elle le demeure pour les non abonnés) - Tous les messages relatifs aux activités scientifiques, pédagogiques, syndicales intéressant directement ou indirectement la communauté universitaire de Paris 1 sont les bienvenus. Merci de ne pas encombrer la liste avec les demandes de désabonnement et de les adresser à diffparis1-owner@rezo.net - Informations et désabonnement automatique ici : <http://listes.rezo.net/mailman/listinfo/diffparis1>
Pour diffuser un message il suffit de l'envoyer à : Diffparis1@rezo.net

slr_debats@rezo.net - http://listes.rezo.net/mailman/listinfo/slr_debats

SOCIETE FRANÇAISE D'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES.

De : "Isabelle THIS" <this-saint-jean@wanadoo.fr>

Date : 20 septembre 2008 10:35:02 HAEC

À : <debats@sauvonslarecherche.fr>

Objet : [Débats SLR]Fw: [Theuth] Re: Communiqué Archives Poincaré : classement AERES des revues SHS & Philosophia Scientiae

----- Original Message -----

From: Sabine Rommevaux

To: THEUTH

Sent: Saturday, September 20, 2008 9:45 AM

Subject: [Theuth] Re: Communiqué Archives Poincaré : classement AERES des revues SHS & Philosophia Scientiae

Il faut refuser le classement des revues.

Une quarantaine de directeurs de revues d'histoire des sciences, des techniques ou de la médecine ont demandé à ce que leurs revues soient rayées de l'European Reference Index for Humanities (ERIH), établi par la Fondation européenne pour la science, index sur lequel s'appuie l'AERES pour constituer ses propres listes. Ces directeurs de revues, parmi les plus prestigieuses, presque toutes classées A ont dénoncé l'opacité, voire l'arbitraire avec lesquels cet index avait été établi. Une version non officielle de cette lettre avait été diffusée avant l'été sur Theuth. Robert Fox (directeur de Notes & Records of the Royal Society), à l'initiative de la protestation, m'a autorisée à diffuser largement la dernière version de cette lettre. Je l'ai ainsi envoyée à un membre du conseil de l'AERES, qui l'a lu avec beaucoup d'intérêt et va la transmettre à ses collègues chargés de l'évaluation. Robert Fox souhaite aussi que de nouveaux directeurs de revues s'associent à cette protestation.

Je vous demande donc de diffuser largement cette missive.

Bien cordialement.

Sabine Rommevaux

Présidente de la Société française d'histoire des sciences et des techniques.

Sabine Rommevaux

Directeur de recherches, CNRS

Centre d'études supérieures de la Renaissance

59 rue Néricault Destouches

BP 11328

37 013 Tours
sabine.rommevaux@univ-tours.fr
<http://sabine.rommevaux.free.fr/>

Bonjour,

Je vous adresse un communiqué des Archives Poincaré, signé de Roger Pouivet, relatif au récent classement des revues en SHS réalisé par l'AERES et à notre revue *Philosophia Scientiae*.

Bonne journée et toutes mes excuses anticipées pour les envois multiples,

Pierre Edouard Bour

Les membres du LHSP-Archives Poincaré (CNRS, UMR 7117/Nancy-Université), réunis en assemblée générale le 16 septembre, ont appris avec étonnement que la revue éditée par le laboratoire, *Philosophia Scientiae*, avait été classée en catégorie C par l'AERES. Ils ont particulièrement été surpris que la revue soit absente de la liste de philosophie, et se trouve sur la liste d'histoire, alors que le contenu de la revue est à l'évidence d'histoire des sciences et de philosophie des sciences.

Au-delà du seul cas de cette revue, qui s'efforce pourtant depuis des années de satisfaire aux exigences les plus unanimement reconnues de sérieux scientifique (comité de rédaction, recension anonyme des articles par deux rapporteurs, diffusion par un éditeur), les membres du laboratoire s'interrogent sur les critères retenus par la commission qui a procédé au classement. Tout en s'interrogeant sur les principes même d'une "mesure" des revues, ils espèrent que ce classement n'est que provisoire et, surtout, qu'il pourrait être reconsidéré à la suite de l'envoi à l'AERES d'un dossier précis du mode de fonctionnement de la revue et de la liste des auteurs qu'elle a publiés, parmi lesquels on trouve, à l'évidence, certains des plus grands spécialistes d'histoire des sciences et de philosophie des sciences.

Pour les membres du laboratoire, Roger Pouivet, Directeur par intérim.

Professeur Roger Pouivet

Directeur du Laboratoire d'Histoire des Sciences
et de Philosophie-Archives Poincaré
CNRS (UMR 7117)
Nancy-Université (Université Nancy 2)

23, Bd Albert 1er
54015 Nancy Cédex

Tél. +33 (0)3 83 96 70 83

page personnelle :

<http://poincare.univ-nancy2.fr/Presentation/?contentId=1512>

Roger.Pouivet@univ-nancy2.fr

HISTOIRE MODERNE

6 sept SD

"Lucien Febvre et Marc Bloch auraient-ils fondé les Annales sachant qu'elles seraient durablement «hors classement» ? "

Alain Tallon, professeur d'histoire moderne à l'université de Paris IV
Sorbonne,

Texte envoyé le 30 juin 2008 à la liste de diffusion de l'association des historiens modernistes (AHMUF).

Chers collègues,

Je m'étais permis d'attirer votre attention sur le classement des revues historiques fait par un organisme « européen », la Fondation européenne pour la Science, à laquelle le CNRS participe. Cette Fondation a élaboré en lien avec l'Union européenne un classement des revues en sciences humaines, et notamment en histoire, dont la seule lecture ferait rire si ses conséquences n'appelaient pas plutôt les larmes. Pour rappel, vous pouvez le consulter à cette adresse du CNRS:

<http://www.cnrs.fr/shs/recherche/classement-europeen-revues.htm>

Je pense que vous vous souvenez de notre discussion lors de notre dernière assemblée générale. J'avais alors dit que ce classement ubuesque allait devenir, si nous n'y prêtons pas attention, un mode commode d'évaluation pour tous nos évaluateurs professionnels. Or, dès maintenant, l'AERES comme le CNRS utilisent ce classement et nous demandent de l'utiliser dans nos fiches « bibliométriques » (sic).

Certains parmi vous ont peut-être déjà reçu ce type de fiche. Je tiens à la disposition de toute personne curieuse de voir jusqu'où l'on peut aller dans l'aberration kafkaïenne celle que je viens de recevoir. J'y découvre par exemple un « facteur G » de mes recherches que je dois évaluer, à ma grande perplexité.

Notre réponse ne peut plus passer par des compromis, négocier un passage de rang C en rang B, en se réjouissant que le voisin n'y parvienne pas. Je souhaite appeler ici à un boycott général de ce classement, comme de tous ceux qui pourraient sortir de l'imagination fertile de nos euro-historio-technocrates.

Les raisons sont simples :

- aucun classement fondé sur des critères aussi simplistes que A, B, C, ou l'impact international, n'a de valeur scientifique. La simple lecture du classement fait par cette Fondation « européenne » en est la preuve flagrante : il n'est pas vrai que 80 % des revues de valeur sur le plan international sont en anglais, sinon peut-être pour ceux qui ne sont capables de ne lire que cette langue. Mais ce sont peut-être eux qu'il faudrait évaluer.
- Tous nos collègues, y compris aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans d'autres pays anglophones, qui sont déjà soumis à ce genre d'évaluation souhaitent en sortir et en soulignent les inconvénients majeurs : le paysage des revues est durablement figé, ce qui empêche par exemple toute création de nouvelle revue un peu iconoclaste. Lucien Febvre et Marc Bloch auraient-ils fondé les Annales sachant qu'elles seraient durablement « hors classement » ? La concurrence chère à certains disparaît avec ces tables de marbre de l'élite historique.
- En effet, ce système crée des rentes de situation pour des revues au passé glorieux, mais au présent bien plus terne.
- Ce système est la mort des revues régionales. Elles sont pourtant le tissu vivant de la recherche en France, mais aussi dans la plupart des pays européens.
- Ce système tue les revues publiées par les sociétés savantes, qui là encore sont indispensables à la vie de notre discipline.
- Ce système assassine la notion même d'évaluation, qui passe par une étude attentive de la production scientifique d'un chercheur, d'un laboratoire, d'un département, d'une revue et pas par la quantification arbitraire de l'impact de cette production, dont les arguments pseudo-scientifiques ne résistent pas au plus simple des examens.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que nous nous isolons en refusant cette évolution ! Tous nos collègues dans les pays européens et nord-américains soit en ont par-dessus la tête de telles méthodes, soit redoutent de se les voir imposer. Tous ceux qui parmi nous ont des contacts avec des chercheurs d'autres pays européens, en dehors de prébendes administratives et idéologiques telles que la Fondation européenne pour la science, savent très bien qu'un tel classement est partout rejeté avec véhémence.

En cet anniversaire de 1968, soyons réalistes et demandons l'impossible : que les évaluations en sciences humaines bannissent le principe même de classement automatique, qu'il vienne des Etats-Unis, de l'Union européenne, de Shangai ou de la principauté de Monaco.

Qu'une véritable politique européenne de la recherche en sciences humaines se mette en place, avec pour objectif non de singer les évolutions américaines, mais de développer des synergies entre des recherches nationales actives et brillantes. Jusqu'ici, les diverses tentatives ont lamentablement échoué, parce qu'elles ne s'appuyaient pas sur des structures existantes et ignoraient superbement leurs demandes. Toute ressemblance avec d'autres problèmes actuels de l'Union européenne ...

Mais pour en revenir à l'actualité scientifique, je renouvelle mon appel à refuser explicitement d'utiliser ces classements sans aucune valeur scientifique. Je sais que les organismes de recherche font un chantage éhonté, liant l'attribution de crédits et le renouvellement des équipes à ces évaluations qui sont au mieux de la poudre de perlimpinpin. Il suffit alors de dire que toutes vos publications sont en rang A. Les « évaluateurs » n'auront qu'à vérifier, ce qui les obligera déjà à lire les titres des articles et non à se fier uniquement à des critères qui sont simplement nuls et non avendus.

Je pense diffuser un tel message à nos collègues d'autres périodes, ainsi qu'aux associations d'historiens des autres pays européens. La coupe est simplement pleine. Ce n'est pas un manifeste pro ou anti Europe, pro ou anti traité de Lisbonne, pro ou anti souveraineté, pro ou anti je ne sais quoi, mais un simple constat de bon sens : l'harmonisation européenne ne doit pas se traduire par l'imbécillité.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, en l'expression de mes sentiments dévoués

Alain Tallon.

HISTOIRE DES SCIENCES.

Bibliométrie / Évaluation

Journals under Threat : A Joint Response from HSTM Editors

We live in an age of metrics. All around us, things are being standardized, quantified, measured. Scholars concerned with the work of science and technology must regard this as a fascinating and crucial practical, cultural and intellectual phenomenon. Analysis of the roots and meaning of metrics and metrology has been a preoccupation of much of the best work in our field for the past quarter century at least. As practitioners of the interconnected disciplines that make up the field of science studies we understand how significant, contingent and uncertain can be the process of rendering nature and society in grades, classes and numbers. We now confront a situation in which our own research work is being subjected to putatively precise accountancy by arbitrary and unaccountable agencies. Some may already be aware of the proposed European Reference Index for the Humanities (ERIH), an initiative originating with the European Science Foundation. The ERIH is an attempt to grade journals in the humanities – including “history and philosophy of science”. The initiative proposes a league table of academic journals, with premier, second and third divisions. According to the European Science Foundation, ERIH “aims initially to identify, and gain more visibility for, top-quality European Humanities research published in academic journals in, potentially, all European languages”. It is hoped “that ERIH will form the backbone of a fully-fledged research information system for the Humanities”. What is meant, however, is that ERIH will provide funding bodies and other agencies in Europe and elsewhere with an allegedly exact measure of research quality. In short, if research is published in a premier league

journal it will be recognized as first rate ; if it appears somewhere in the lower divisions, it will be rated (and not funded) accordingly.

This initiative is entirely defective in conception and execution. Consider the major issues of accountability and transparency. The process of producing the graded list of journals in science studies was overseen by a committee of four (the membership is currently listed at <http://www.esf.org/research-areas/humanities/research-infrastructures-including-erih/erih-governance-and-panels/erih-expert-panels.html>). This committee cannot be considered representative. It was not selected in consultation with any of the various disciplinary organizations that currently represent our field such as BSHS, HSS, PSA, SHoT or SSSS. Only in June 2008 were journal editors belatedly informed of the process and its relevant criteria or asked to provide any information regarding their publications. No indication has been given of the means through which the list was compiled ; nor how it might be maintained in the future.

The ERIH depends on a fundamental misunderstanding of conduct and publication of research in our field, and in the humanities in general. Journals' quality cannot be separated from their contents and their review processes. Great research may be published anywhere and in any language. Truly ground-breaking work may be more likely to appear from marginal, dissident or unexpected sources, rather than from a well-established and entrenched mainstream. Our journals are various, heterogeneous and distinct. Some are aimed at a broad, general and international readership, others are more specialized in their content and implied audience. Their scope and readership say nothing about the quality of their intellectual content. The ERIH, on the other hand, confuses internationality with quality in a way that is particularly prejudicial to specialist and non-English language journals. In a recent report, the British Academy, with judicious understatement, concludes that "the European Reference Index for the Humanities as presently conceived does not represent a reliable way in which metrics of peer-reviewed publications can be constructed." Such exercises as ERIH can become self-fulfilling prophecies. If such measures as ERIH are adopted as metrics by funding and other agencies, then many in our field will conclude that they have little choice other than to limit their publications to journals in the premier division. We will sustain fewer journals, much less diversity and impoverish our discipline.

Along with many others in our field, this Journal has concluded that we want no part of this illegitimate and misguided exercise. This joint Editorial is being published in journals across the fields of history of science and science studies as an expression of our collective dissent and our refusal to allow our field to be managed and appraised in this fashion. We have asked the compilers of the ERIH to remove our journals' titles from their lists.

Neil Barton (Transactions of the Newcomen Society) Robert Fox (Notes & Records of the Royal Society) Michael Hoskin (Journal for the History of Astronomy) Nick Jardine (Studies in History and Philosophy of Science) Trevor Levere (Annals of Science) Bernie Lightman (Isis) Michael Lynch (Social Studies of Science) Peter Morris (Ambix) Iwan Rhys Morus (History of Science) Simon Schaffer (British Journal for the History of Science)

Publié le mercredi 16 juillet 2008

ANGLICISTES.

De: liliane louvel <Liliane.Louvel@univ-poitiers.fr>

Date: 21 janvier 2008 16:08:50 GMT+01:00

À: saes@univ-pau.fr

Objet: [SAES] Réponse du président de l'AERES à la SAES et à l'AFEA

Chers collègues,

Quelques nouvelles de notre action conjointe avec l'AFEA :

A la suite de la lettre que Jacques Pothier (AFEA) et moi-même avons adressée à M. Jean-François Dhainaut, président de l'AERES, pour lui faire part de nos préoccupations, nous avons reçu de lui la réponse suivante, en date du

4 janvier 2008:

Madame la Présidente, Monsieur le Président, chers Collègues,

Je vous remercie pour les commentaires que vous avez bien voulu nous transmettre, ils nous seront très utiles.

Pour l'évaluation quantitative de la recherche nous connaissons un certain nombre de problèmes et en particulier pour les SHS. Nous avons commencé une réflexion sur ce thème, et des scientifiques de SHS y sont associés.

Pour l'évaluation de l'unité de recherche je vous propose de vous reporter aux carnets de visite qui donnent les recommandations aux experts.

La publication, même si cela est une activité importante, n'est pas la seule activité prise en compte. Quant aux publications elles-mêmes, les critères sont adaptés au champ scientifique.

Je vous prie de recevoir, etc.

Pour mémoire: Rappel du compte-rendu de la réunion de la commission de la recherche du 5 décembre et du texte élaboré sous la direction de Paul Volsik envoyé à l'AERES :

La commission de la recherche de la SAES s'est réunie le 5 décembre 2007 avec un certain nombre d'invités dont le délégué scientifique de l'AERES (Ronald Shusterman), le président et la vice président chargée de la recherche de l'AFEA (Jacques Pothier et Marie-Claude Perrin-Chenour), le vice-président du CNU (André Topia), et communication de la déléguée scientifique au CNRS (Emilienne Baneth-Nouailhetas) excusée .

Elle s'est penchée sur la question de l'évaluation des Equipes d'Accueil par l'AERES.

Elle considère

- que l'évaluation de la recherche en lettres et sciences humaines ne doit pas se réduire à une évaluation purement quantitative (elle s'oppose donc à tout calcul purement bibliométrique);
- que l'évaluation implique la lecture d'un certain nombre de publications afin d'en vérifier la qualité;
- que l'évaluation de l'activité des EA ne doit pas, de même, se réduire à une simple comptabilité des publiants mais doit tenir compte du dynamisme et du rayonnement de l'équipe (par exemple organisation d'ateliers, de séminaires, de colloques, de congrès, participation active à des réseaux nationaux et internationaux, publication d'ouvrages collectifs, réponses aux appels d'offre, attractivité de l'équipe, activités de vulgarisation et de valorisation.);
- que le nombre d'ouvrages publiés demandé doit tenir compte des spécificités de la recherche en LSH et il ne doit pas pouvoir être demandé plus d'un ouvrage (ou son équivalent) par chercheur et par plan quadriennal ;
- que la diffusion souhaitable de la recherche française à l'étranger se trouve confrontée à plusieurs difficultés spécifiques aux études anglophones dont il faut tenir compte;
- que pour ce qui est de la notion de publiant l'on devrait pouvoir tenir compte, d'une façon souple et pragmatique, des situations particulières tout en hiérarchisant les types de publications qui comprendraient notamment:
 - a) un ou des ouvrage(s) scientifiquement innovant(s) (y compris éditions critiques et traductions) publiés dans une maison d'édition renommée,,
 - b) les articles de recherche publiés dans des revues à comité de lecture, certains ouvrages pédagogiques relevant de la recherche,

c) les publications locales ou de vulgarisation;
- que la distinction papier/numérique devrait être abandonnée ou être nuancée pourvu qu'on respecte les règles de base scientifiques - par exemple, si une revue électronique est à comité de lecture elle vaut une revue papier appliquant les mêmes critères;
- qu'étant donné la diversité des études anglophones il est actuellement très difficile de classer les revues, les critères de visibilité ne correspondant pas nécessairement à la qualité du contenu.

PS Quelques liens:

Sur la distinction entre évaluation et prise de décision

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20630/colloque-international-enseignement-superieur-et-recherche.html>

le site de l'AERES: <http://www.aeres-evaluation.fr/>

PSYCHOLOGIE.

La position d'Henri Chabrol qui est une référence dans le champ de la psychopathologie cognitive rejoint avec des arguments différents celle des cliniciens psychopathologues d'orientation psychodynamique et de nombreux collègues d'autres sous- disciplines de la psychologie qui n'ont pas encore utilisé de canal officiel pour le faire savoir... Elle montre clairement le caractère inacceptable de la liste actuelle AERES et l'urgence qui incombe au CNU de l'amender de façon conséquente dans les plus brefs délais ...Je demande à Kamel Gana de transmettre cette réaction d'un élu CNU à l'ensemble de notre communauté .

Bien cordialement

Pr C. de TYCHEY

-

Chères et Chers Collègues,

Certains choix de l'AERES me semblent critiquables.

Pourquoi mettre le JAMA et le Lancet, prestigieux journaux de médecine aux

impacts factors mirifiques, où je pense qu'aucun de nous n'a publié et ne publiera, et écarter les journaux de médecine français indexés où certains d'entre nous publient, contribuant à la promotion de la psychologie dans les milieux de soins français et à l'amélioration de la santé de nos concitoyens?

Pourquoi avoir écarté le Canadian Journal of Psychiatry d'impact factor 1,6 qui n'est même pas classé C alors que figure Australasian Psychiatry?

Cordialement,
Henri Chabrol

De : "Patricia Attigui"

> A : "Jean-Luc GASPARD"

> Copie à :

> Objet : Re: A propos de la liste AERES/CNRS/CNU courrier de JC MALEVAL (MUP)

>

>

Cher Collègue,>

Je dois dire que , bien qu'étant liée à l'IPA, je partage largement ce communiqué et que confrontée à l'illusion scientifique il devient presque impossible d'exercer notre mission d'enseignant-chercheur en psychopathologie psychanalytique. Comment guider nos thésards sur ce terrain marécageux ?. Jusqu'où irons-nous ? Jusque dans quelles contradictions serons-nous pris ? Pour le savoir, et connaître le sort réservé à chacun d'entre nous, certains collègues m'ont recommandé de me connecter sur un site de "grande renommée" ! Pour cela, c'est simple, Il faut aller sur le site "Harzing", télécharger le logiciel "Publishorperish" - c'est tout un programme ! et ensuite taper le nom du chercheur..... Alors, nous voyons apparaître ce fameux indice "H" qui indique la valeur, le poids du chercheur.....! On peut en rire, mais c'est malheureusement sérieux.

Très amicalement,
Patricia Attigui
Professeur Paris X Nanterre

L'évaluation de la recherche - 15/09/2008

L'évaluation de la recherche est essentielle, mais doit être menée par

des indicateurs bibliométriques pertinents. La toute récente liste du classement des revues dans lesquelles les chercheurs et enseignants-chercheurs doivent publier met sous les feux de l'actualité (universitaire) cette importante question : ces indicateurs évaluent en effet les chercheurs, les laboratoires et les universités. Yves Gingras, membre du Centre Interuniversitaire de Recherche sur la Science et la Technologie (CIRST) à l'Université du Québec à Montréal, s'interroge et nous interroge sur la signification que l'on attribue aux indicateurs actuellement utilisés, et montre qu'ils n'indiquent pas ce qu'ils sont censés indiquer. "La fièvre de l'évaluation de la recherche. Du mauvais usage de faux indicateurs."

Téléchargeable à l'adresse :

http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/note_rech/2008_05.pdf

=====

De : **Truchet Bruno** <bruno.truchet@univ-provence.fr>

Date : **22 septembre 2008 09:49:41 HAEC**

□ : allusers@liste.univ-provence.fr

Objet : [allusers] Fwd: votre participation □ □ une action de d□sob□issanceacad□mique

Cher(e) coll□gue,

Beaucoup d'entre nous sont inquiets et d□courag□s devant l'□volution du syst□me d'enseignement sup□rieur et de recherche, sans trop savoir que faire. Nous pensons, □ SLR, qu'il est temps d'agir, et proposons de rendre public d□but octobre le texte ci-joint en attach□ que nous vous demandons de lire attentivement.

Il s'agit d'un appel □ un boycott temporaire des t□ches d'□valuation pour l'ANR et l'AERES dans le but d'obtenir rapidement l'abandon par le gouvernement des mesures les plus n□fastes □ la recherche et l'enseignement sup□rieur, comme la suppression de 900 postes statutaires en 2009.

Je serais tr□s heureux si vous acceptiez de faire partie des premiers signataires, contribuant ainsi □ lancer ce texte d□but octobre. Je pr□cise que 2 syndicats au moins, le SNCS et le SNESUP, sont favorables □ cette action.

R□ponse souhait□e par e-mail □ moi-m□me, avec copie □

contact@sauvonslarecherche.fr.

En pr□cisant : Je soussign□, pr□nom, NOM, ville, grade ou fonction, sp□cialit□, m'associe, en tant que participant □ l'action de boycott temporaire des □valuations ANR et AERES.

□Je n'ai envoy□ ce texte qu'□ 2 ou 3 exemplaires par laboratoire, □ des personnes ayant d□j□ □t□ expert ou □tant susceptible de l'□tre. Je vous remercie de faire circuler plus largement cet appel aupr□s de coll□gues susceptibles de s'y associer.

□ En vous remerciant pour votre réponse si possible avant le 26 septembre 2008.

Très cordialement

Bernard Jacq

DR CNRS,

coordonnateur PACA de l'action de dissuasion académique

> Soutenez le mouvement SAUVONS LA RECHERCHE : <http://recherche-en-danger.apinc.org/>

Dr Bruno Truchet Laboratoire de Neurobiologie des Processus Mnésiques UMR CNRS 6149 Pôle 3C Bâtiment 9, Case B Université de Provence 3, place Victor-Hugo 13331 Marseille cedex 3 Tel.: (00 33) 04 88 57 68 08 Nous refusons d'être les complices actifs d'une politique scientifique désastreuse

La France est en train de vivre une véritable mutation de l'organisation de l'enseignement supérieur et de la recherche et des valeurs qui les sous-tendent. Une partie croissante de ses activités est effectuée sur des contrats à court terme, faisant appel à des personnels précaires. Les choix scientifiques et pédagogiques sont de moins en moins définis par des scientifiques (enseignants-chercheurs, chercheurs, ingénieurs). Ce qui prime désormais est leur utilité supposée, définie par les services ministériels, qui fixeront régulièrement de nouveaux objectifs applicables à tous. La recherche est censée sauver l'économie et doit désormais être évaluée et pilotée dans ce seul but. Pour cela, évaluations et gestions de la recherche doivent être basées sur des indicateurs simplifiés au point de devenir néfastes. Les sources de financement se multiplient et sont morcelées, mais répondent au même modèle, ce qui ne fait qu'accroître les charges administratives des acteurs de la recherche académique sans offrir de diversité. Ceci conduira irrémédiablement à l'abandon de nombreuses thématiques.

Ces évolutions sont imposées au mépris de toutes les mises en garde émises par la communauté scientifique. La priorité censée être donnée à la recherche et l'enseignement supérieur se traduit dans les faits par la suppression de 900 postes dans ces secteurs, par des prévisions budgétaires réelles calamiteuses (voir[1]), par un plan Campus qui ne va laisser dans des régions entières (Nord, Bretagne) que des universités sous-financées.

Ce nouveau mode de gestion de la recherche et de l'enseignement supérieur s'appuie sur deux structures récentes : l'ANR et l'AERES. La première absorbe l'essentiel des crédits et prive ainsi universités et grands organismes de leurs moyens, donc de toute autonomie scientifique. Elle aboutit à un système déstructuré dans lequel il n'y aurait plus d'intermédiaire solide (laboratoires, Instituts, lieux propices à une activité collective, une mutualisation) entre le ministère et des équipes individuelles. Ces dernières sont mises en compétition les unes avec les autres pour se disputer des fonds publics. Seules les plus grosses et les mieux établies s'en sortiront (exactement comme le plan Campus, qui aboutit à laminer les petites universités, aussi dynamiques soient-elles). L'ANR est en outre à l'origine de la prolifération de postes précaires qui, allant de pair avec une réduction du nombre de postes statutaires, crée une véritable

bombe à retardement. Quant à l'AERES, dont les membres sont tous nommés, elle vient se substituer aux structures collégiales d'évaluation (CoNRS, CNU) sans avoir fait la preuve qu'elle permettait une meilleure évaluation, bien au contraire.

En juin 2008, à l'appel de SLR, 15 000 personnes se sont engagées à n'accomplir aucune tâche qui contribuerait à affaiblir les fondements de notre activité et son avenir à court terme, si le gouvernement ne tenait pas compte des demandes qui lui étaient faites. Le gouvernement a fait des choix, pris ses responsabilités. Nous prenons les nôtres.

Nous sommes en désaccord profond avec la politique scientifique du gouvernement et refusons d'en être les complices. Nous défendrons une autre politique, plus conforme aux intérêts de notre pays et à notre conception de la recherche et de l'enseignement.

Nous refusons de contribuer à cette déstructuration de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous nous engageons donc à refuser désormais de fournir des expertises pour l'ANR ou l'AERES, et ce, tant qu'il n'y aura pas de signes clairs d'un changement de cette politique, qui se traduisent notamment en termes de budget, et par le fait que des postes statutaires soient créés et non supprimés.

>

[1] <http://www.sauvonslarecherche.fr/spip.php?article2082>